

Banff (Alberta)
Kiosque dévonien
Parc national Banff du Canada

FINAL

Le kiosque dévonien a été construit en 1934-1935 d'après les plans de l'architecte Harold C. Beckett. Les modifications comprennent le remplacement de la toiture en bardeaux au début des années 1960; la transformation des entrées des espaces d'entreposage d'outils au sous-sol et l'enlèvement des appareils d'éclairage des voûtes. Le bâtiment conserve sa fonction d'origine de kiosque, soit celle de kiosque de jardin dans le Jardin des Cascades of Time. Parcs Canada est responsable du bâtiment. Voir le rapport 97-11 du BEÉFP.

Raisons de la désignation

Le kiosque dévonien a été désigné édifice « reconnu » en raison de ses associations historique, architecturale et environnementale.

L'aménagement du kiosque dévonien est directement associé à la réalisation du bâtiment administratif du parc national Banff et de son aménagement paysager environnant, tel le Jardin des Cascades of Time, dans les années 1930. Ce bâtiment a été construit dans le cadre des initiatives visant à attirer le tourisme international dans le parc national Banff. Le kiosque est étroitement associé à cette intense période d'aménagement, à l'augmentation du nombre de visiteurs et, en bout de ligne, à un tournant décisif dans l'histoire du parc. Le kiosque a été construit, à l'époque, dans le cadre de travaux de relève par des chômeurs.

Le kiosque dévonien est un très bon exemple du style rustique utilisé dans le cadre du programme des parcs nationaux et est caractéristique des travaux de Harold C. Beckett dans le domaine de l'aménagement paysager. Le bâtiment témoigne, jusque dans ses moindres détails, d'une très bonne qualité d'exécution.

Le kiosque dévonien fait partie intégrante du Jardin des Cascades of Time. Son emplacement est demeuré pratiquement intact depuis l'aménagement d'origine, à l'exception de la maturation de la végétation. La forme et les détails rustiques du kiosque renforcent le caractère pittoresque du paysage formé par le jardin. Élément clé de l'aménagement plus vaste du lieu, le kiosque dévonien est un bâtiment familier des résidents de l'endroit.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du kiosque dévonien réside dans les éléments caractéristiques de sa fonction de kiosque de jardin de style rustique. À l'extérieur, les éléments caractéristiques de ce type de bâtiment sont la volumétrie simple (plan octogonal et toit en forme de tourelle avec débord important); les élévations uniformes (murs latéraux recouverts de bardeaux de fente en quinconce, une seule grande ouverture en arche

Banff (Alberta)
Kiosque dévonien
Parc national Banff du Canada

FINAL

sur chaque façade, le haut de l'arche étant au même niveau que les angles chanfreinés); la fondation en pierres des champs (pierre non assisé et joints de mortier raclés en profondeur); les baguettes d'angle au rebord arrondi dans les angles intérieurs et extérieurs de toutes les ouvertures; les balustrades décoratives (chacune de conception unique) placées dans toutes les arches sauf celle de l'entrée; les poteaux de chevrons aux extrémités apparentes; la toiture en bardeaux de cèdre fendus à la main et posés en quinconce pour donner une apparence irrégulière; le spécimen de broussin (excroissance anormale sur une branche ou le tronc d'une épinette) incorporé au faîteau; et le chevauchement ordinaire ou le traitement des arêtes du toit. Ces éléments méritent d'être protégés.

La meilleure façon de protéger la valeur patrimoniale de l'extérieur et de l'intérieur consisterait à remplacer à l'identique les éléments, matériaux et finitions du bâtiment lorsque ceux-ci sont fortement abîmés par les intempéries ou endommagés mécaniquement. L'état du faîteau, qui est très vulnérable aux intempéries, devrait être surveillé régulièrement.

À l'intérieur, les éléments caractéristiques de ce type de bâtiment sont les pièces apparentes de la charpente du toit (poteaux de chevrons écorcés aboutés à un bloc taillé et entrants assemblés à un poteau central écorcé); les lattes de rondins écorcés apparents servant de pontage aux bardeaux de fente; et les spécimens de broussin choisis pour les entrants, les pattes des bancs et l'ornement central surbaissé.

La meilleure façon de protéger la valeur patrimoniale de l'intérieur consisterait à entretenir soigneusement la finition du toit en bardeaux de fente et à enlever la neige qui, au dégel, pourrait s'infiltrer dans les murs et contribuer à leur détérioration.

Le Jardin des Cascades of Time est au creux d'une colline située sur le terrain du bâtiment administratif et son aménagement paysager a été conçu en même temps que le bâtiment. Le jardin a été imaginé dans la tradition romantique des aménagements paysagers pittoresques anglais, parsemés de bassins de forme irrégulière, de sentiers pavés de pierre et de massifs d'arbres qui se fondent dans la forêt environnante. Le plan d'origine de l'aménagement paysager, bien que jamais complètement réalisé, devait illustrer l'évolution de la vie au fil des ères géologiques.

L'emplacement du kiosque dévonien, dans le coin nord-ouest du jardin et à proximité du bassin dévonien, met le bâtiment en évidence. Ce kiosque offre également une vue sur le pavillon cambrien. Ces liens devraient être protégés.

L'aménagement de l'emplacement du kiosque dévonien se caractérise par un dallage de pierres naturelles et des marches apparentées à la méthode de construction des

Banff (Alberta)
Kiosque dévonien
Parc national Banff du Canada

FINAL

murs supérieurs. Des terrasses en moellons contrastés complètent la composition. La forme et les matériaux de ces éléments, ainsi que leurs liens avec le kiosque, devraient être maintenus.

Le jardin met en valeur une grande variété d'espèces florales et d'arbustes qui s'harmonisent avec le kiosque et la maçonnerie. Les liens entre ce kiosque et ces plantations naturalistes sont importants et devraient être protégés. L'expression rustique du kiosque et de l'aménagement qui l'entoure sont importants et cette relation devrait demeurer une caractéristique du lieu.

Pour des conseils au sujet de modifications proposées à ce bâtiment, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEÉFP.

2000-03-15